

Province de Québec

7 mai 2013

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 6 mai 2013 à 20h00.

Sont présents : Patrick Morin Patrique Côté
 Jasmin Michaud
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 3 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2013-80 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2013-81 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2013

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2013-82 Accepter les comptes du mois d'avril 2013

La liste des comptes du mois d'avril est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'avril au montant de 96,668.46\$ et en autorise le paiement.

Dépôt par la directrice générale des 2 états comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code municipal

2013-83 Appel d'offres – Asphalte et travaux pour remplacement du ponceau

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour l'asphalte et un appel d'offres pour les travaux de remplacement du ponceau dès la réception des plans et devis préparés par l'ingénieur de BPR, sur invitation auprès d'au moins 2 fournisseurs, si l'estimation des coûts est de moins de 100,000\$.

2013-84 Description technique pour l'exclusion accordée par la CPTAQ

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de mandater la firme d'arpenteurs Pelletier et Couillard pour la

préparation d'une description technique des secteurs faisant l'objet de la demande d'exclusion accordée par la CPTAQ.

2013-85 Demande d'installation de luminaires par Hydro-Québec

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation par Hydro-Québec de 2 lampes de rue au DEL, sur l'avenue du Vallon et au coin de la route Centrale au Lac Cyr, et d'accepter les coûts liés aux travaux d'installation.

2013-86 Achat de calcium abat-poussière

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 20 tonnes de chlorure de calcium chez SEBCI au montant de 388.50\$/tonne + taxes, transport inclus, cette soumission étant la plus basse.

2013-87 Installation de boîtes postales par Postes Canada

Considérant l'espace restreint au bureau de poste local pour l'ajout de cases;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser Postes Canada à installer, à leurs frais, des boîtes postales en face du 96, avenue Roy, pour le secteur résidentiel sud.

2013-88 Soumission Gaétan Fournier – équipement de protection

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Gaétan Fournier pour la fabrication d'un équipement de protection, au coût de 475\$ plus taxes.

2013-89 Collecte des gros rebuts et achat de bacs bleus

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que la collecte des gros rebuts par Services Sanitaires Alain Deschênes se tiendra le vendredi 31 mai 2013, au coût de 125\$/heure, la municipalité fournissant un employé pour la collecte, et autorise l'achat d'une douzaine de bacs bleus.

Avis de motion – règlement d'emprunt

Ghislain Blais donne un avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux d'égout sur la rue du Ruisseau-Raphaël et sur une partie de l'avenue du Vallon.

2013-90 Autorisation de travaux de mise en forme de rue – avenue du Versant

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de mise en forme de rue, incluant la location d'une pelle mécanique, rouleau compacteur, bulldozer, camions et achat de gravier, et les frais d'ingénieur requis.

2013-91 Achat d'un tuyau pour ponceau route Centrale et transport

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission la plus basse conforme, soit celle de Industries Atlantic Ltée pour un tuyau en aluminisé de 32,5 mètres, de 3,5 mm x 3000 mm, collets et coupes biseautées, au montant de 24,313.13\$ taxes incluses et d'en confier le transport à Transport Morneau pour un montant de 2700\$ plus taxes.

2013-92 Pro-maire

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer M. Ghislain Blais pro-maire pour le prochain trimestre.

Correspondance

2013-93 Renouvellement adhésion à la SADC

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Société d'aide au développement des collectivités de la Neigette inc. et de nommer M. Patrick Morin, conseiller comme représentant.

2013-94 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 88 641\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2013-95 Projet présenté par le Club des 50 ans et plus

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 200\$ au Club des 50 ans et plus comme participation financière de la Municipalité tel que mentionné dans la résolution # 2012-119, dans le cadre du projet de conditionnement physique présenté dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

2013-96 Chargé de projet – Habitation durable

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'engager un chargé de projet pour un montant maximal de 3,000\$, pour une durée de 4 semaines, pour la mise en opération du programme Habitation durable, conditionnellement à l'acceptation d'un partenariat, 2 semaines chacun, par le créneau ACCORD. Ce montant sera pris à l'excédent accumulé non affecté et compensé par le remboursement de TVQ pour les travaux réalisés dans le secteur résidentiel sud.

2013-97 Facturation – brûlage illégal

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de facturer au contribuable n'ayant pas respecté son permis de brûlage les frais relatifs à l'extinction des feux ou d'envoyer un constat d'infraction, si c'est prévu au règlement sur les brûlages.

2013-98 Appui - Consultation sur les aires protégées au Bas-Saint-Laurent 2013

CONSIDÉRANT qu'en matière d'aires protégées, la région du Bas-Saint-Laurent accuse un grand retard avec 4,5 % de sa superficie terrestre sous protection, alors que l'objectif provincial est de 12 % pour 2015;

CONSIDÉRANT que la région a exprimé en 2010 la volonté de remédier à cette situation dans son plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) et par la mise en place de la certification environnementale des opérations forestières (FSC);

CONSIDÉRANT la proposition de territoires d'intérêt que la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) a élaborée avec ses partenaires en fonction des carences écologiques identifiées par le Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs (MDDEFP);

CONSIDÉRANT que l'établissement de nouvelles aires protégées est essentiel afin de protéger la biodiversité et fait partie des critères incontournables de développement durable;

CONSIDÉRANT que le Québec s'est engagé envers la communauté internationale à protéger adéquatement la biodiversité unique et remarquable de son territoire et que le Bas-Saint-Laurent doit prendre ses responsabilités et faire sa part;

En conséquence, il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien:

- Appuie la proposition de territoires d'intérêt, qui permettrait de doter sans délai la région de noyaux de conservation représentatifs et de grande superficie dont l'intégrité serait assurée par le statut de réserve de biodiversité ou de réserve aquatique;
- Recommande que la proportion de la portion terrestre de la région administrative en aires protégées, qui serait portée à 7,4% avec l'ajout des territoires d'intérêt en réserves de biodiversité, soit un minimum à maintenir suite à la démarche de consultation publique;
- Suggère qu'il y ait la possibilité de moduler la proposition des territoires d'intérêt afin de tenir compte des impacts socio-économiques majeurs

qui peuvent découler de la modification du statut de certains territoires ou portions de territoires proposés.

2013-99 Formulaire d'application – demande de permis

Considérant que le conseil municipal a adopté de nouveaux règlements d'urbanisme au cours des dernières semaines;

Considérant que les résidents qui désirent réaliser un projet de construction ou d'aménagement doivent obtenir un permis ou un certificat de la municipalité;

Considérant que pour l'analyse des projets de construction ou d'aménagement l'inspectrice municipale a besoin d'informations rigoureuses et des plans dessinés à une échelle convenable;

Considérant que pour faciliter la tâche des citoyens et de l'inspectrice municipale il serait approprié que toute demande de permis ou de certificat soit soumise sur un formulaire d'application prescrit par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal approuve l'utilisation du formulaire PC013-01 pour toute demande de permis et de certificat sur l'ensemble du territoire municipal.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h55 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire